



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Carmin DA COSTA SOBRADO**

Le terrain concerné est situé Rue Octave Gigi, 6 à 6790 Aubange, et cadastré 1e division, section A n°2527 M4.

Le projet consiste en la **régularisation de la pose de panneaux occultants**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart au Permis d'Urbanisme :

* Pose de panneaux occultants en zone de cours et jardin

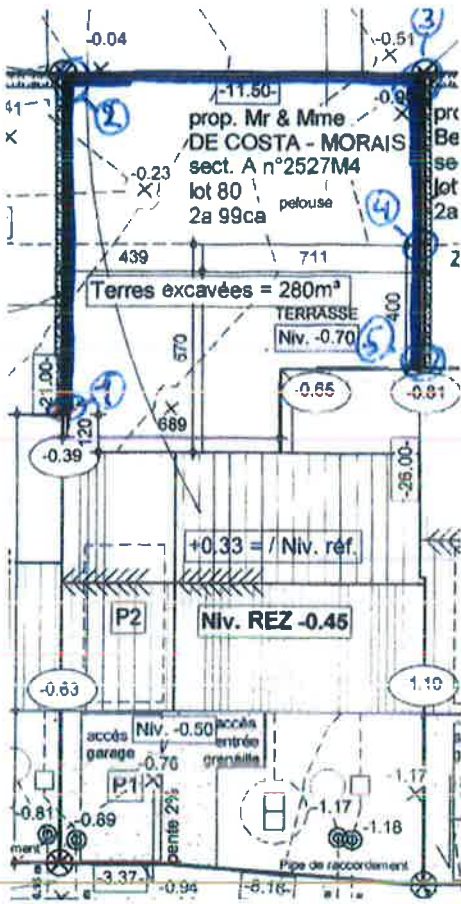
Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13/10/2026 au 27/10/2026 au Collège communal (référence du dossier 131/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 07/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation à régulariser



Plan d'implantation



Situation actuelle